

Paris Dernière ligne droite avant la baignade dans la Seine → P. VI et VII

Orsay L'hommage à l'ex-agent municipal tué pour sa moto → P. I

91

Essonne • Jeudi 9 janvier 2025 • N° 25000 • 2,20 €

Le Parisien



Mode
Les risques du régime sans sucre

→ Notre époque • P. 12

GETTY IMAGES/WAVEBROEK MEDIA

Donald Trump et Elon Musk

Jusqu'où iront-ils ?

Canada, Groenland, Allemagne... le duo le plus puissant du monde s'affranchit des règles diplomatiques, multiplie les ingérences et les provocations. Notamment envers l'Europe.



Féminicide
Le calvaire d'Isabelle, tuée le 1^{er} janvier

→ Police-Justice • P. 15

Salaires
De combien vous allez être augmenté

→ Économie • P. 10



Los Angeles
La ville des stars proie des flammes

→ Police-Justice • P. 16

REUTERS/CHENEY ORR - ZUMA PRESS/MAXPPP/OLANDA RUIZ

AFP/JOSH EDELSON

Le Parisien

R 20174 - 109 - 2,20 €

→ Fait du jour • P. 2 à 4

93 | DUGNY L'enthousiasme des premiers habitants de ce quartier, construit pour accueillir les journalistes durant les JO, a été douché. De nombreuses malfaçons ont été répertoriées dans les logements.

Déjà des moisissures au Village des médias

Claire Guédon et
Guillaume Georges

« **C'EST EN TRAIN** de bouffer les murs de mes voisins, les pauvres ! » Des moisissures noires dans une colonne d'eau de leur appartement : c'est ce qu'ont découvert certains nouveaux propriétaires, à l'image de Sarah, en emménageant dans l'un des deux premiers immeubles qui viennent d'être livrés après les Jeux olympiques, au Village des médias, à Dugny (Seine-Saint-Denis).

La cerise sur le gâteau pour plusieurs résidents qui ne mâchent pas leurs mots, trois semaines après leur arrivée dans l'un des sites emblématiques de Paris 2024. Mais qui, pour la plupart, ne souhaitent pas ouvrir leurs portes à des journalistes afin de leur montrer les dégâts.

« Ça gâche l'installation, confirme Sarah. On attendait

ce moment. On a acheté il y a deux ans, on était content parce que les lieux ont une histoire : ils ont accueilli les journalistes pendant les JO, mais on découvre des problèmes petit à petit. » Une grosse soixantaine de logements ont été livrés depuis le 17 décembre, au sein de ce nouveau quartier qui en compte 950, pour la première tranche.

« **On a l'impression que cela a été fait à la va-vite** »

Au moment de la remise des clés, la plupart des propriétaires ont formulé des réserves auprès du promoteur Ideom, qui pilote une opération de 175 appartements en accession abordable. « J'ai un volet roulant qui ne fonctionne pas sur une grande fenêtre, on est plusieurs à avoir ce souci », note, par exemple, Sarah. D'autres ont des vitres de fenêtres endommagées ou des problèmes de chauffage.



L'agacement général est monté doucement d'un cran ces derniers jours, lorsque des résidents ont constaté, en commençant à vivre dans leur logement, des traces d'humidité localisées. Un des habitants a alors eu l'idée d'ouvrir les gaines techniques de son domicile, pour y trouver de drôles de moisissures

noires. La découverte a permis à tous de se mettre sur la piste d'une fuite dans la colonne. « C'est nous-mêmes qui avons dû faire des recherches, appuie Sarah. C'est un voisin qui est venu déverrouiller la trappe chez moi, je n'aurais jamais pensé à regarder, puisque mes murs sont complètement secs. »

Dugny (Seine-Saint-Denis), mardi. Une grosse soixantaine de logements ont été livrés depuis le 17 décembre.

« On a l'impression que cela a été fait à la va-vite. Certaines finitions se rapprochent du rafistolage. Si des propriétaires signalent une tache sur un mur au moment de la remise des clés, une personne passait mettre un coup de pinceau », rapporte une propriétaire.

Mardi, un technicien dépêché par le promoteur est passé faire des investigations quant à l'origine de la fuite d'eau, probablement localisée au sixième étage. Joint la veille, en fin de journée, un responsable d'Ideom relativise : « Le jour de la livraison, on a noté en moyenne cinq réserves par logement. Il y en a qui en ont plus, d'autres beaucoup moins, indiquent-t-il. C'est la vie normale

d'une opération immobilière. »

En fin de semaine dernière, le maire de Dugny, Quentin Gesell (DVD), a fini lui aussi par être alerté par un résident mécontent : « J'ai proposé de recevoir les propriétaires concernés si ça perdurait, je suis aussi là pour les défendre. Si on doit monter au créneau, le moment voulu, on le fera. » Le responsable d'Ideom se veut encore rassurant : « Les clients bénéficient de plusieurs garanties qui font qu'ils peuvent émettre un certain nombre d'observations que les entreprises viennent lever. Il n'y a pas péril en la demeure. »

Dans les deux premiers immeubles qui commencent à être occupés, l'ambiance est encore en mode travaux. Les sols des étages sont toujours protégés par des bâches. Même les clés de certaines parties communes comme les locaux à vélos ne sont pas encore remises aux occupants.

JUDICIAIRES ET LÉGALES

ANNONCES 91

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales (SA) 395 € HT - (SAS) 197 € HT - (SASU) 141 € HT - (SNC) 218 € HT - (SARL) 147 € HT - (EURL) 123 € HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 220 € HT - (SOL) 189 € HT. Demission/nomination ; cessation de fonction de GAG - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou de clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 1086 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AJ : 135 € HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cessions d'actions - Résiliation du bail commercial : 137 € HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 152 € HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 110 € HT - Changement de patronyme : 57 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 22 décembre 2025 : 80 (0,183€ HT) - 75/92/93/94 (0,237€ HT) - 91/77/78/95 (0,225€ HT).

Avis divers

COMMUNE DU MÉRÉVILLOIS

INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SIMPLE

Par délibération n°DEL-2024-075 du 19/12/2024, le conseil municipal de la commune du Mérévillois a instauré le droit de préemption urbain sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme. La délibération est affichée et consultable en mairie pendant un mois.

Enquête publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE BURES SUR YVETTE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BURES SUR YVETTE

Le Maire de BURES SUR YVETTE a ordonné, par arrêté n°162-2024U en date du 16/12/2024 l'ouverture d'une enquête publique sur la modification n°1 du PLU de Bures sur Yvette.

A cet effet, Monsieur Thierry NOEL, a été désigné par la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles en qualité de commissaire enquêteur et M. Jean-Claude BOHL, son suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de BURES SUR YVETTE du **lundi 6 janvier 2025 à 13h30 au lundi 20 janvier 2025 à 17h.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier du projet de modification n°1 du PLU sera consultable par le public à la Mairie de BURES SUR YVETTE aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie, sous format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, ainsi que sur le site internet : www.bures-sur-yvette.fr.

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale sera joint au dossier d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête en Mairie de BURES SUR YVETTE aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie, ou les adresser au commissaire enquêteur par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur, Hôtel de Ville, 45

Divers société

AMPHITRITE

SAS au capital de 2 140,20 euros
Siège social :
**73 RUE LÉON BOURGEOIS
91120 PALAISEAU
907 997 928 RCS EVRY**

Aux termes des délibérations de l'AGE du 20 décembre 2024, il résulte que le siège social a été transféré au 149 Avenue du Maine, 75014 PARIS à compter de ce jour. En conséquence la société sera immatriculée au RCS de PARIS

Publiez vos annonces judiciaires et légales dans

Le Parisien
du lundi au samedi

PREFECTURE DE L'ESSONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA CREATION D'UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP) AU PLESSIS-PÂTÉ

ENQUÊTE DU 8 JANVIER (8H30) AU 7 FÉVRIER 2025 (18 H) SOIT 31 JOURS (ARRÊTÉ N°2024-PREF/DCPPAT/BUPPE/ 327 DU 21 NOVEMBRE 2024)

PROJET : Le projet est présenté par la commune du Plessis-Pâté. Le périmètre de la ZAP est multisite et couvre une surface totale de 142,5 ha. Les parcelles de la ZAP sont en zone agricole (A) ou naturelle (N) du PLU de la commune.

CONSULTATION DU DOSSIER : le dossier d'enquête comprenant un rapport de présentation, un plan de situation, un plan de délimitation du périmètre de la ZAP, les avis des services consultés, le registre d'enquête se

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Greffé

1, rue de la Patinoire - 91011 Evry Cedex

Affaire : GASPARD. Adresse: 6 Boulevard de l'Europe 91320 Wissous. Activité: travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. N° de Registre du Commerce: 428 925 929. Jugement du tribunal de commerce d'evry en date du 30 décembre 2024. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur Me Souchon Alain-François 1 Rue des Mazières 91000 Evry-Courcouronnes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

Affaire : AU PAIN GAULOIS. Adresse: 4 Rue Lucien Sampaix 91390 Morsang-Sur-Orge. Activité: boulangerie et boulangerie-pâtisserie. N° de Registre du Commerce: 801 867 912. Jugement du tribunal de commerce d'evry en date du 30 décembre 2024. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Mjc2a, prise en la personne de Me Christophe Ancel, Mandataire Judiciaire 9 Boulevard de l'Europe 91050 Evry Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

Affaire : ML CONSTRUCTION. Adresse: 13 Allée Ambroise Pare 91170 Viry-Châtillon. Activité: non communiquée. N° de Registre du Commerce: 919 862 268. Jugement du tribunal de commerce d'evry en date du 30 décembre 2024. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur SELAFA Mja, prise en la personne de Me Benjamin Laurent, Mandataire Judiciaire Associé 5 Boulevard de l'Europe 91000 Evry-Courcouronnes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

Retrouvez la suite de nos annonces légales et judiciaires

PAGE XI

Optimisez votre communication, publiez vos annonces d'enquête Publiques dans **Le Parisien**

01 87 39 82 96 legales2@Leparisien.fr